

Programme de formation

Eco et autoconstruction d'un bâtiment agricole

Objectifs

- connaître les étapes et les choix à faire pour la construction d'un bâtiment agricole,
- connaître les éléments de réglementation s'appliquant à la construction de bâtiments agricoles,
- se préparer à la réalisation de son projet de bâtiment ; pouvoir évaluer la part et les possibilités d'auto-construction,
- acquérir des connaissances de base sur la conception et sur les techniques de construction écologiques pour les bâtiments agricoles.

Public visé et pre-requis

Être agriculteur ou en projet d'installation agricole.

Durée

2 jours, 14 heures.

Programme de la formation

Préalables avant d'aborder un projet

- Choisir son parcours pour son projet
- L'autoconstruction dans son projet
- Autoconstruire : évaluer sa capacité
- Autoconstruire : Avant de se lancer, s'informer et se former
- Les principes de l'écoconstruction

1- Bien définir ses besoins et établir son programme

2- Prendre en compte les différentes contraintes et situations pour établir son projet

- La situation de l'agriculteur, le temps et les compétences disponibles
- Le budget possible, la situation économique de l'exploitation, les coûts du projet
- Le cadre réglementaire liée à l'activité agricole
- Les exigences des banques
- Les assurances
- Les aides et subventions
- Le terrain
- Les règles de distance pour les bâtiments agricoles
- Le recours obligatoire à l'architecte : quand ?
- Déclaration préalable ou Permis de construire ?
- Les différents délais : indispensable à prendre en compte et planifier

3- Évaluer son budget et les coûts du projet

4- Établir les choix de conception et de réalisation du projet

- réaliser les choix de conception
 - choisir l'implantation, les volumes, les surface et dispositions des batiments (fonctionnalité, accès, capacité d'évolution dans le futur ...)
 - définir les besoins de viabilisation et les aménagements du terrain (réseaux, terrassement, accès, voirie ...)
 - les choix architecturaux et l'intégration paysagère
 - déterminer qui va réaliser les différents travaux, déterminer la part d'auto- construction
 - choisir les techniques constructives et les matériaux pour un bâtiment écologique
 - définir et choisir les équipements techniques nécessaires

- dessiner le projet et préparer le dossier de permis de construire
- montrer le projet aux conseillers et aux services administratifs concernés
- identifier et faire réaliser les études techniques nécessaires
- identifier et contacter des entreprises, demander des devis
- réévaluer le coût total du projet, au fur et à mesure de la conception
- les acteurs possibles pour la conception et la réalisation du projet

5- La réalisation des travaux

- les différentes façons de faire et acteurs possibles dans la réalisation du chantier
- Préparer la réalisation des travaux
 - se préparer à l'auto-construction
- La réalisation et le suivi des travaux

6- Présentation d'exemples de bâtiments agricoles auto-construits

7- Travail et échanges sur certains projets portés par les stagiaires

Moyens pédagogiques

- séance de formation en salle ; projection de supports pédagogiques et visuels d'illustrations.
- alternance entre exposés d'apports théoriques, d'exemples concrets et séquences d'échanges
- présentation basée sur des expériences et des exemples de réalisation
- étude de cas basés sur les projets portés par les stagiaires
- adaptation de l'exposé de formation aux besoins particuliers des stagiaires
- fourniture de documents et outils pratiques permettant aux stagiaires de travailler sur les thèmes de la formation
- fourniture d'une bibliographie

Formateurs

Cédric Sorgues

Titulaire d'un DESS en gestion sociale de l'environnement.

Expérience professionnelle dans une structure d'accompagnement des agriculteurs, et en agence d'architecture spécialisée en éco-construction.

Pascal Loubié

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur, et technicien en bâtiment collaborateur d'architecte, spécialisé en études thermiques et conception des bâtiments écologiques.

Suivi et évaluation

Le suivi de l'exécution de l'action a été réalisé à l'aide de feuilles de présence signées par les stagiaires.

L'appréciation des résultats de la formation sera réalisée à travers :

* Une évaluation et ajustement régulier avec les stagiaires de l'acquisition des connaissances et du rythme d'apprentissage.

* Une discussion ouverte avec les stagiaires permettant d'apprécier :

- la réponse aux attentes et aux besoins
- l'utilité et l'aspect opérationnel des apports dans la situation et le projet porté par les stagiaires
- le déroulement de formation et les outils pédagogiques proposés